



Genève, le 16 octobre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Evacuation des immeubles de la Servette: les habitants sont soutenus

Afin d'apporter un soutien aux habitants des immeubles de la Servette qui doivent être évacués, le département de la cohésion sociale (DCS) et l'Hospice général ont mis en place une cellule de coordination.

Si des solutions de relogement ont été trouvées par le propriétaire et que la défense des droits des locataires est assurée par l'Association genevoise des locataires (ASLOCA), il n'en demeure pas moins que les situations individuelles vécues depuis l'annonce de l'évacuation des immeubles sont potentiellement de nature à susciter des questionnements et des craintes parmi les locataires.

Aussi, le Centre d'action sociale (CAS) de la Servette, situé à Cité Vieusseux 27, a déjà pris contact avec les bénéficiaires de l'Hospice général qui résident dans ces immeubles, afin d'anticiper leurs éventuels besoins. Aujourd'hui, il se met à disposition des habitants pour toutes les questions relevant du social que ceux-ci auraient à se poser.

L'Hospice général est compétent pour informer et orienter la population sur l'ensemble des thématiques sociales. Le CAS de la Servette entend ainsi répondre rapidement à toute sollicitation de la part des habitants concernés par l'évacuation.

Pour toute information complémentaire:

- **DCS:** M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de communication, T. 022 546 54 32;
- **Hospice général:** M. Bernard Manguin, responsable médias, T. 022 420 51 54.